

## Compte-rendu du conseil d'école n°2 du 03/03/2022

<p><b><u>Excusés :</u></b></p> <p>-Mr Marco (Inspecteur de l'Education Nationale)      -Mr Moreau (maire de Juvigny Val d'Andaine)      -Mme Fouchard (enseignante des CM1/CM2)      -Mme Betton (enseignante des CE1/CE2)      -Mme Saltet (enseignante décharge de Mme Poirier et de Mme Marchal)      -Mme Poirier (enseignante des TPS/PS/MS)      -Mme Lengliné Céline (parent titulaire)      -Mme Couasnon Laëtitia (parent titulaire)      -Mme Rivière Elodie (parent titulaire)</p>	<p><b><u>Présente pour représenter les temps périscolaires :</u></b></p> <p>-Mme Rablineau (présidente du SIVOS d'ANDAINE et maire de Perrou)      -Mme Villette (ATSEM)</p>
<p><b><u>Présents pour représenter la mairie :</u></b></p> <p>-Mme Rablineau (présidente du SIVOS d'ANDAINE et maire de Perrou)      -Mr Breton (maire de Juvigny sous Andaine)      -Mr Poussier (maire de La Baroche sous Lucé)      -Mr Leroux (maire de Beaulandais)</p>	<p><b><u>Présents pour représenter l'école :</u></b></p> <p>-Mr Barré (enseignant des CP/CE1)      -Mme Doré (enseignante des CE1/CE2)      -Mme Dubuc (enseignante des CM1/CM2)      -Mme Marchal (enseignante des MS/GS et directrice de l'école)</p>

*Lecture de l'ordre du jour et désignation du secrétaire de séance: Mr Barré*

### 1) Projet environnement et labellisation E3D de niveau 2

⇒ Notre projet d'école de 2020-2024 a un axe sur le thème du jardin et de l'environnement. Nous allons faire une demande de **Labellisation E3D niveau 2** pour cette année scolaire. Le niveau 1 ayant été obtenu l'année dernière.

**«Peut être considéré comme E3D – École/Établissement en Démarque de Développement Durable - tout établissement scolaire ou toute école engagés dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat.».**

- **Le niveau 1 (Engagement)** correspond à une première étape de la démarche : le projet est présenté aux différents acteurs, il est intégré au projet d'établissement, une démarche partenariale est engagée et diverses actions sont concrétisées.
- **Le niveau 2 (Approfondissement)** certifie que la démarche est désormais solide et implique l'ensemble des piliers du développement durable. Les porteurs de projets sont formés, les partenariats sont consolidés, le nombre d'actions devient conséquent.
- **Le niveau 3 (Expertise)** : la démarche est désormais pérennisée, des actions remarquables sont engagées, l'établissement contribue de façon manifeste au développement durable.

⇒ Lecture des actions réalisées dans l'année pour la Labellisation niveau 2 de 2021-2022

-3 interventions de la LPO avec balades ornithologiques autour de l'école, fabrication de mangeoires, travail sur l'anatomie des oiseaux et jeu avec jumelles ornithologiques pour toutes les classes;

-Oiseaux travaillés dans multiples domaines notamment en maternelle (carnaval, arts visuels, chorale d'école sur le thème des oiseaux...);

-Journée du sport sur le thème du développement durable en lien avec l'USEP pour toutes les classes (05/10);

-Opération «Nettoyons la nature» pour toutes les classes (24/09);

-Sortie cinéma «L'odyssée de Choum» sur le thème des oiseaux en maternelle (14/10);

-Boutures de plantes aromatiques en maternelle;

-Peinture de pots et plantation de bulbes en maternelle;

-Plantation d'une jachère fleurie en maternelle;

-Fabrication de boules de graisse pour les oiseaux en maternelle;

-Pixel art sur le thème de la nature en CM;

-Plantation de fleurs grimpantes en maternelle;

-Création d'un jardin sonore en maternelle;

-Décoration des cours avec des objets de la nature: chemin en rondins...;

Une collaboration est prévue avec Mme Coulon du restaurant scolaire afin de récupérer chaque jour les déchets organiques à mettre dans le composteur de la maternelle.

## 2) Labellisation Génération 2024 en vue des JO

### Les différentes actions de l'année pour l'obtention du label:

-Journée du sport scolaire avec l'USEP pour toutes les classes(05/10);

-Opération Basket à l'école pour les élémentaires;

-Opération Tennis à l'école pour les élémentaires;

-Projet équitation à la Tour de Bonvouloir pour les CE1/CE2 en mai/juin;

-Natation en juin pour les classes de CP et CM;

-Participation au Tour de Normandie pour toutes les classes(25/03);

-Journée paralympique avec séance d'ouverture des JO d'hiver diffusée dans le hall pour toutes les classes (04/02);

-Journée initiation au Golf pour les CM (26/04);

-Journée athlétisme avec l'USEP pour toutes les classes (24/05);

\***USEP:** Union sportive de l'enseignement du premier degré

## 3) Sécurité et santé

Exercice incendie : Un 2<sup>e</sup> exercice incendie a eu lieu **le 17 janvier 2022**. L'exercice s'est déroulé sans incident particulier.

Exercice sécurité : Une simulation du PPMS risques majeurs sera organisé **le 4 avril 2022**.

PPMS : Le classeur se situe dans le bureau de direction dans sa version complète. Certaines pages utiles (rappel des rôles, de la conduite à tenir...) sont mises à disposition dans les classes et affichées dans le hall de l'école et dans la salle des maîtres.

La caisse PPMS avec tout le matériel nécessaire se situe dans un placard du hall de la garderie.

**A la rentrée des vacances d'hiver, les établissements scolaires sont repassés au niveau 2 du protocole sanitaire:**

Cela engendre:

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque) ;
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

**Allègement des mesures liées au dépistage :**

**A compter du 28 février,** le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé en population générale. Il le sera aussi en milieu scolaire. Les élèves, comme les personnels n'auront plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4).

La présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les écoles et établissements scolaires. Cette mesure de simplification s'appliquera **dès la rentrée du 21 février.**

**Allègement des consignes relatives aux voyages et sorties scolaires ainsi qu'aux réunions et rassemblements dans les établissements**

(journées portes ouvertes, réunions avec les parents, ...).

**A partir du lundi 14 mars,** les mesures vont encore s'alléger davantage: levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et les personnels.

**4) Activités pédagogiques complémentaires (APC)**

Présentation de l'organisation des APC des périodes 3 et 4.

Elles ont lieu tous les mardis et jeudis de 16h30 à 17h00 et les vendredis avec Mme Saltet.

Lecture des compétences travaillées.

Les évaluations nationales des CP-2e phase ont été décalées en raison de la situation sanitaire de janvier et ont lieu du **28 février au 11 mars 2022.**

Les résultats seront communiqués aux parents concernés.

**5) Activités et sorties**

**-Le 19 novembre:** Les C2 et C3 se sont rendus au cinéma de Bagnoles visionner «Mon voisin Totoro».

**-Le 30 novembre et 7 décembre:** les 2 classes de maternelle ont visité la boulangerie de Juvigny (visite du fournil, fabrication d'un pain individuel...)

**-Le 3 décembre:** Spectacle ODC des C3: «Né quelque part» au CAB de Bagnoles.

**-Le 3 décembre** a eu lieu également la course en faveur du Téléthon au gymnase suivi d'un goûter dans le hall. Les enfants ont fait de 2 à 10 tours de gymnase en fonction de leur âge et de leur capacité.

Plus de 80€ ont été récoltés suite à cette journée.

**-Le goûter de Noël** a eu lieu le **16 décembre** avec la venue du Père Noël. De nombreux cadeaux ont été offerts par l'AAPE pour chacune des classes (budget de 100€ par classe).

**Le marché de Noël** a eu lieu le **23 décembre**. Les objets fabriqués par les élèves ont été mis en vente et Mme Filoche a offert des compositions florales.\_

**-Une chorale d'école est organisée tous les jeudis à 16h.**

-L'école s'était inscrite cette année à la nuit de la lecture qui devait avoir lieu **le 21 janvier.** Le principe étant que chaque classe anime un atelier de lecture (raconte-tapis, kamishibaï...) lors d'une soirée où les parents sont invités à venir voir les enfants.

En raison de la crise sanitaire, celle-ci a été annulée. Les CM qui avaient préparé une pièce de théâtre pour cette rencontre ont mis les liens des vidéos sur le blog.

-L'élection du Petit Champion de la lecture de notre école a eu lieu **fin janvier**.

« *Cette opération vise à promouvoir la lecture, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Organisée sous le haut patronage du Ministre de l'éducation nationale, cette opération invite les enfants des classes de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque classe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin à la Comédie Française, à Paris.* »

Romain Dubois représentera l'école à la rencontre départementale.

**Les rencontres en présentiel n'auront pas lieu cette année mais le Petit Champion de la Lecture sera filmé en classe et sa vidéo envoyée ensuite aux organisateurs.**

**Le 31 mars**, les élèves de CM2 seront en visioconférence avec le jury qui annoncera les 3 meilleurs Petits Champions de la Lecture au niveau du département puis annoncera celui retenu pour la finale départementale. Ensuite s'ensuivra la finale régionale puis nationale si l'élève de Juvigny est retenu.

-La journée paralympique a eu lieu le **4 février**: divers ateliers autour du handisport ont été installés dans le gymnase et la salle de motricité. Les élèves ont également pu assister à la séance d'ouverture des JO d'hiver dans le hall.

**-Le 22 février** a eu lieu la première intervention avec la LPO (ligue de protection des oiseaux) avec ballades ornithologiques et fabrication de mangeoires (coût des interventions:1050€).

-Le carnaval a eu lieu le vendredi **1er mars**. Les enfants de la maternelle ont fabriqué un déguisement en classe sur le thème des oiseaux. Ils ont préparé des crêpes le matin du carnaval. Les enfants ont ensuite défilé dans le village accompagnés des parents qui le souhaitaient ainsi que des enfants de la crèche. Les classes élémentaires ont également participé l'après-midi au goûter de carnaval mais en apportant leur propre déguisement. Un concours du déguisement le plus original a clôturé cette journée.

-Il y a eu divers déplacements pour toutes les classes à la médiathèque de Juvigny pour des lectures d'albums et des raconte-tapis.

Les rencontres EPS dans le cadre de la Labellisation « Objectif 2024 » :

-Opération « Basket à l'école » : du basket est proposé aux élèves

**-Tous les mardis de la période 4** pour les CP-CE1 et CM1-CM2

**-Tous les jeudis de la période 4** pour les CE1-CE2.

Les interventions tennis du CP au CM2 avaient quant à elles, débuté avant les vacances d'automne et se sont terminées à la fin de la période 2.

-Les séances natation se dérouleront en **mai/juin** à la piscine de Bagnoles de l'Orne (10 séances). Les niveaux concernés seront les CP, les CM1 et les CM2.

Les CM2 valideront l'attestation « Savoir nager ».

Il est nécessaire d'avoir des parents agréés pour que les séances soient maintenues.

-Le spectacle de fin d'année aura lieu le **dimanche 26 juin** : début du spectacle à 11h. Il faudra prévoir une sono, un micro et des chaises à demander au comité des fêtes. Le gymnase est déjà réservé.

Sorties scolaires de fin d'année:

Une sortie au zoo de Jurques est prévue le **mardi 5 juillet** pour toutes les classes de l'école

(devis sans le transport: 1096€).

## ***6) Travaux et équipements***

### ***Travaux et équipements effectués***

- ⇒ Divers néons et ampoules défectueux ont été remplacés dans les couloirs et les classes;
- ⇒ Des poubelles ont été installées dans les différentes cours;
- ⇒ Des capteurs de CO2 (10) viennent d'être commandés.

### ***Travaux et équipements à prévoir***

- ⇒ Installer un bloc porte aimanté à la porte d'entrée de l'école maternelle ainsi qu'à celle du hall donnant sur la cour des élémentaires;
- ⇒ Remettre du sable dans le bac des maternelles;
- ⇒ Réparer une table de pique-nique dans la cour des maternelles;
- ⇒ Raccorder le récupérateur d'eau aux gouttières;
- ⇒ Installer le nouveau jeu de cour offert par l'AAPE (une cage à écureuil);
- ⇒ Recommander des lits pour le dortoir (arrivée de 26-28 élèves de PS à la future rentrée).

## ***7) Questions diverses***

-L'aménagement de l'entrée élémentaire est en cours. Les devis ont été reçus par le SIVOS, la mairie et la CDC.

-Les parents aimeraient qu'une classe de neige en CM soit budgétisée pour l'année prochaine.

-Le prochain Conseil d'Ecole est prévu le 28 juin.

*Levée de la séance.*

*Fin de la réunion à 20h30.*